

M. L. Veillot, puisque c'était le seul journaliste laïque en cause :

« Nous vous le demandons, avec instance, favorisez de toute votre bienveillance et de toute votre prédilection les hommes qui, animés de l'esprit catholique et versés dans les lettres et les sciences, consacrent leurs veilles à écrire et à publier des livres et des journaux pour que la doctrine catholique, soit propagée et défendue, pour que les vénérables droits de ce Saint-Siège et ses enseignements aient toute leur force, pour que les opinions et les sentiments contraires à ce Saint-Siège et à son autorité disparaissent, pour que l'obscurité des erreurs soit chassée et que les intelligences soient inondées de la douce lumière de la vérité.

« Votre charité et votre sollicitude épiscopale devrait donc exciter l'ardeur de ces écrivains catholiques animés d'un bon esprit, afin qu'ils continuent à défendre la cause de la vérité catholique avec un soin attentif et avec savoir; que si, dans leurs écrits, il leur arrive de manquer en quelque chose, vous devrez les avertir avec des paroles paternelles et avec prudence. »

Les quelques légers torts que peut avoir eus M. Veillot, en pinçant parfois son monde avec immensément d'esprit, doivent être réputés fort peu de chose, si l'on considère les très-hautes et très-nobles qualités qu'il a constamment déployées dans sa longue carrière de journaliste.

Si l'on veut encore voir justement apprécié, dans cette longue et difficile carrière, M. Veillot, qu'on représente de ce temps-ci comme si virulent, si peu modéré, si injuste dans ses appréciations des hommes et des choses, si ignorant dans les matières religieuses qu'il traite, on n'a qu'à jeter les yeux sur le bref que Pie IX lui adressa en 1864 pour le féliciter d'avoir écrit la *Vie de Jésus Christ*. Nous croyons utile de le reproduire, car l'*Univers* étant supprimé depuis quatre ans, on avait eu le loisir de l'examiner et de le juger froidement. Voici ce bref, qui n'a pas besoin de commentaires :

« Bien aimé Fils, salut et bénédiction apostolique.

« Nous vous félicitons, bien-aimé Fils, de n'avoir pas effacé le talent qui vous a été confié, quoique vous ayez été écarté de l'arène où vous combattiez si vaillamment et si utilement pour la vérité et pour la justice, et d'avoir au contraire continué d'avec cœur joyeux à servir la cause que vous défendiez et à lui porter de nouveaux secours. C'est ce qu'attestent vos récents écrits, c'est ce que confirme le dernier sur la *Vie de Notre-Seigneur Jésus Christ*, publié pour repousser les attaques contre sa divinité, et dont vous nous avez fait hommage. Par le peu que Nous avons pu en parcourir au milieu de nos occupations multipliées, Nous avons jugé que la méthode choisie par vous est, de toutes, la plus appropriée au but que vous vous proposez, et que, dans l'exécution, vous vous êtes montré pleinement égal à vous-même. Cette œuvre de votre main nous vient d'ailleurs revêtue d'une splendeur particulière, par la nature même des épreuves auxquelles vous êtes soumis; car on y sent que, malgré ces épreuves, vous avez, comme autrefois, fait et soif de la justice, et que, poursuivant le combat commencé depuis longtemps, vous gardez la même résolution, la même fermeté d'âme. Nous Nous étions senti fin de vos chagrins et porté à déplorer le sort qui vous était fait, mais nous avons regardé la plainte comme inopportune, l'Apôtre nous disant : *Heureux l'homme qui supporte l'épreuve*; et encore : *Mes frères, lorsque vous avez à subir diverses épreuves, regardez-les comme une source de joie. C'est pourquoi, puisque votre constance atteste que l'épreuve de votre foi a réellement mis en vous cette patience (ou dit pourtant M. Veillot brutal, sans modération) qui mène toute œuvre à sa perfection, Nous sommes plutôt porté à vous féliciter et contraint de vous exciter à la joie. Afin que cela vous soit plus facile, Nous souhaitons, et nous demandons à Dieu, pour vous, l'accroissement toujours plus abondant de sa grâce. Comme avant-coureur de ce don céleste, et comme gage de Notre bienveillance particulière et de Notre affection pour vous, Nous vous accordons avec amour, à vous et aux vôtres, la bénédiction apostolique. »*

Si maintenant nous nous rappelons que M. l'abbé Charbonnel a reçu de Pie IX un bref très-élogieux parce qu'il a condensé

en un seul volume, tout ce que M. Veillot a écrit, sous le titre de *Pensées de M. L. Veillot*, on avouera que jamais écrivain, depuis bien longtemps, n'a été honoré à l'égal du célèbre polémiste français de l'approbation de Rome. Puis donc que tous ses ennemis admettent qu'il est le grand maître dans l'art d'écrire, et que, d'un autre côté, sa doctrine reçoit de Rome une si haute approbation, il faut nécessairement en conclure que M. Veillot est un écrivain accompli. Nous ajouterons, pour donner en quelques mots une juste idée de cet homme éminent, au risque de provoquer le rire et la pitié de ceux qui regardent comme non-venu tout ce qui heurte leur première manière de voir, que très-peu d'évêques, à l'époque actuelle ont rendu à l'Eglise d'aussi grands services que M. Louis Veillot.

Nous aurons à parler de l'infaillibilité du Pape dans notre prochaine *Revue*, bien que le *Journal de Québec*, qui paraît ne pas comprendre la question, demande la paix et le silence là-dessus.

CORRESPONDANCE

Le Rapport sur l'Enseignement Agricole

M. l'Editeur,

Permettez-moi de choisir les colonnes de votre excellent journal pour faire connaître au public quelques réflexions qui m'ont été suggérées par la lecture du rapport sur l'enseignement de l'agriculture présenté au Conseil d'Agriculture par un Comité spécial. Ce comité devait s'enquérir du meilleur système d'enseignement et de pratique agricole, et le Rêrd. M. S. Tassé Supr. du Collège de Ste. Thérèse, a lui-même rédigé le rapport.

Afin de remplir consciencieusement leur mission, les membres du Comité se sont réunis une première fois dans le but de se communiquer leurs idées et d'adopter après discussion une ligne de conduite convenable. Après cette réunion, a eu lieu la visite des deux seules écoles d'agriculture établies dans la Province de Québec, afin d'étudier l'enseignement et la pratique de l'agriculture, dans ces institutions. C'est sur les notions qu'il a alors recueillies que le comité a rédigé le rapport que le public connaît maintenant.

Tout lecteur quelque peu attentif remarque dans ce rapport plusieurs principes complètement erronés sur la nature du savoir agricole; mais ce qui le frappe surtout et ce qui m'a surpris de la part d'un homme d'intelligence comme l'est le Rêrd. M. Tassé, c'est l'esprit dans lequel il a été rédigé. On voit clairement que le Rêrd. Monsieur a fait sa visite moins dans l'intérêt de la vérité que pour satisfaire un certain désir de critiquer tout ce qui frappait sa vue et de faire prévaloir certaines idées particulières, sans s'occuper de la possibilité de leur réalisation.

En effet, la première institution qu'il a visitée, l'école de l'Assomption, n'a pu lui présenter rien de satisfaisant. Il a tout critiqué : travaux, bétail, instruments aratoires, clôtures, fossés, drainage, bâtiments, amélioration du sol, tout, d'après lui, laisse à désirer; l'enseignement lui-même n'est pas ce qu'il devrait être, il porte, nous dit le rapport, sur des matières étrangères à l'agriculture. Ainsi à l'Assomption, les élèves ne peuvent rien trouver qui puisse augmenter leurs connaissances agricoles. Cette institution forme des commis, peut-être aussi des avocats, des médecins ou des notaires; mais de l'agriculture elle ne s'en occupe que très-peu; donc point de pratique et peu de théorie. Nous ne sommes pas en demeure de vérifier si ces assertions du Rêrd. M. Tassé sont vraies ou fausses, nous laissons cette besogne à ceux à qui elle revient de droit. Mais nous avons peine à croire que M. A. Marsan, professeur dans cette institution et breveté par la Chambre d'agriculture, perde ainsi son temps, fasse perdre celui de ses élèves, et relègue au dernier plan son occupation prin-